



Commission
des valeurs mobilières
du Québec

Marché des capitaux

DÉCISION N° 2000-MC-0656

NUMÉRO DE PROJET SÉDAR : 246711

DOSSIER N° 14277

Objet : Ressources Arena Gold inc.
Demande de dispense de prospectus pour
un placement à l'extérieur du Québec

Vu les informations présentées le 8 mars 2000;
vu l'article 12 de la Loi sur les valeurs mobilières;
vu l'article 115 du Règlement sur les valeurs mobilières;
vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 307 de la Loi.

En conséquence, le directeur général et chef de l'exploitation :

accorde la dispense de prospectus pour le placement à l'extérieur du Québec de 4 500 000 actions ordinaires au prix de 0,50 \$ l'action, auprès de United Gold Finance International Ltd.

Fait à Montréal, le 17 mars 2000.

Le directeur général et chef de l'exploitation,

(s) Jacques Labelle

Jacques Labelle

MV/ah